

Fermetures coupe-feu

Les raisons d'un choix à la Cité des Sciences

Ouverte au public le 13 mai 1986, la Cité des Sciences est, après avoir enregistré 67 millions de visiteurs depuis sa création, l'un des cinq musées les plus fréquentés de l'Hexagone.

De la Géode à la Médiathèque, du Musée au parking, ce sont au total 650 fermetures coupe-feu de 3 marques - intégrées à ce qui deviendra 13 ans plus tard la société Portafeu -, qui assurent dès le départ le compartimentage des espaces publics, logistiques et techniques de la Cité. Sur ce nombre, 250 sont asservies à un système de détection incendie, qui déclenche la fermeture des portes et rideaux dans les zones concernées, empêchant ainsi la propagation de fumées dans les espaces encore préservés.

Tel est le rôle des rideaux métalliques à enroulement - des rideaux pare-flammes 90 mn -, qui protègent la Médiathèque, le Musée et le parc de stationnement souterrain, ainsi que les accès aux deux grands monte-charge de l'établissement. Ces rideaux métalliques mesurent 4 mètres de haut sur 3 à



8 mètres de large, la plupart étant installés dans ce que l'on nomme opportunément les « couloirs de fuite » qui, en cas de sinistre, permettent aux visiteurs de gagner aisément les sorties de secours.

En position normalement ouverte, ces rideaux se ferment en cas d'incendie dans un mouvement lent et progressif jusqu'à leur fermeture complète.

Lors de leur installation en 1986, la réglementation de l'époque n'imposait pas que ces rideaux soient motorisés et équipés de manœuvre de secours et de barre palpeuse, dispositif sécuritaire permettant de stopper temporairement le rideau lorsque celui-ci rencontre un obstacle au cours de sa fermeture.

Aussi, la réglementation incendie évoluant, la Cité des Sciences décide-t-elle, début 2006, de modifier 26 rideaux stratégiques en lançant un appel d'offres. La solution retenue devra, de surcroît, faire l'objet d'un rapport de Laboratoire agréé, mentionnant que les rideaux ainsi équipés ont les mêmes caractéristiques que celles énoncées dans la norme NF S 61937.

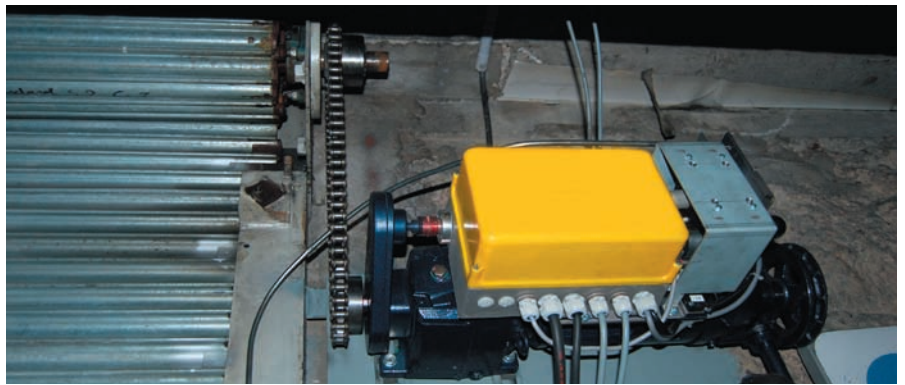


C'est sur Portafeu que se portera le choix de la Cité des Sciences. « L'offre de cette société a été retenue pour trois raisons », explique Marc Gaudon, chef de projet à la Cité des Sciences. « La solution technique proposée avait d'abord le mérite de la simplicité, comparée à d'autres propositions qui mettaient en œuvre des matériaux ou systèmes de fixation plus ou moins complexes. Elle prévoyait de surcroît une manœuvre de secours, ce



qui n'était pas le cas de tous les dossiers. Ajoutons que les matériels Portafeu sont de qualité et que ce prestataire possédait une connaissance des lieux, garante d'une efficacité à nouveau vérifiée tout au long de la phase de travaux. Portafeu s'est, en effet, parfaitement adaptée aux diverses contraintes imposées, à commencer par les impératifs horaires propres aux différents espaces de la Cité : interventions entre 20 heures (ou 24 heures les soirs de spectacle) et 4 heures du matin dans la Médiathèque et le Musée, interventions progressives, porte après porte, dans le parc de stationnement afin de ne jamais entraver le mouvement des véhicules, etc. »

Engagé au début de 2007, le remplacement des 26 dispositifs s'achèvera début 2009. Aux deux tiers du parcours, Portafeu entend bien mériter jusqu'au bout ce témoignage de satisfaction.



Portafeu

24, rue des Hautes Rives
BP 8206 Romilly-sur-Andelle
27108 Val de Reuil Cedex
Tél : (33) 02 32 68 37 37
Fax : (33) 02 32 49 47 44
info-commercial@portafeu.fr

Département Maintenance

Les Espaces des Vergers - 13, rue des Tilleuls
78960 Voisins-le-Bretonneux
N°Azur : 0811 097 674
Fax : 01 61 38 00 84

www.portafeu.fr



Portafeu
FERMETURES COUPE-FEU